

ECOLE DE RANDENS

Les inscriptions des élèves de petite section et de CP pour la rentrée de septembre 2026.

Elles s'effectueront en 2 étapes :

- **En Mairie de Randens, pendant les horaires d'ouverture pour l'inscription du 14 avril au 15 mai 2026.**
- Vous devez vous présenter avec un justificatif de domicile et le livret de famille.
- **Dans un deuxième temps, à l'école de Randens pour l'admission :**
Vous pouvez appeler la directrice pour prendre RDV au 04 79 36 33 71.
Vous devez vous présenter avec le livret de santé et l'inscription faite en mairie.